



2024-10-31

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA RÉGIE DU PARC RÉGIONAL MASSAWIPPI

Séance extraordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi à la salle du Conseil de la municipalité du Canton de Hatley, situé au 4766, chemin Capelton, le 31 octobre 2024 à 8h30.

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : M. Patrick Clowery, Président de la Régie du Parc et délégué du Canton de Hatley, M. Simon Roy, Maire d'Ayer's Cliff et vice-président de la Régie du Parc pour la Plage Massawippi, M. Jacques Demers, Maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et M. Guy Massicotte, Conseiller de Hatley.

Formant quorum sous la Présidence de M. Patrick Clowery

ABSENCE : Mme Marcella Davis Gerrish, Mairesse de North Haltey.

ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Sonia Tremblay, directrice générale de la Régie du Parc, et M. Marc Marin, directeur général de Sainte-Catherine-de-Hatley.

### ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance extraordinaire
- 2) Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 31 octobre 2024
- 3) Adoption du budget 2025
- 4) Période de questions
- 5) Levée de la séance extraordinaire

24-10-31.01

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ayant constaté le quorum, il ouvre la séance à 8 h 37.

24-10-31.02

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 OCTOBRE 2024

**Il est proposé par le délégué Simon Roy  
Et résolu**

Que l'ordre du jour du 31 octobre 2024 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

24-10-31.03

### ADOPTION DU BUDGET 2025

<b>Revenus</b>	
Quotes-parts municipales	121 614\$
Quotes-parts plage	0\$
Revenus de vignettes d'embarcation	78 433\$
Autres revenus	390 205\$
<b>Total des revenus</b>	<b>590 252\$</b>

<b>Dépenses</b>	
Régie - Administration	210 889\$
Plage	379 363\$
Total des revenus	590 252\$

**Il est proposé par le délégué Guy Massicotte  
Et résolu**

**D'adopter** le budget 2025 comme présenté, représentant les quotes-parts suivantes :

Ayer's Cliff	24 322.71\$
Canton de Hatley	24 322.71\$
Hatley	24 322.71\$
North Hatley	24 322.71\$
Sainte-Catherine-de-Hatley	24 322.71\$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**24-10-31.04**

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, Jacques Demers propose la clôture de la séance à 8h38.

\_\_\_\_\_  
Patrick Clowery  
Président

\_\_\_\_\_  
Sonia Tremblay  
Secrétaire-trésorière

« En signant le présent procès-verbal, le président de la Régie est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec* (R.L.R.Q., chapitre C-27.1)

